

Des voix: Wow!

Le sénateur Lang: J'avoue que c'est une qualité que je n'avais pas vue en lui, bien que je le connaisse depuis de nombreuses années.

Le sénateur Marshall: Il a dit le leader suppléant du gouvernement, alors qu'il s'agit du chef adjoint de l'opposition!

Le sénateur Frith: Remercions-en le ciel!

Le sénateur Lang: Il reçoit une promotion maintenant!

Le sénateur Cools: Royce n'est pas aussi sexy que cela.

Le sénateur Lang: Félicitations au chef adjoint de l'opposition.

Le sénateur Marshall: Faites une révérence.

Le sénateur Frith: Et bien, ça alors!

Le sénateur Lang: Honorables sénateurs, avant de poser ma question au leader du gouvernement, je voudrais dire que je me sens tout à fait comme Will Rogers, le célèbre comédien américain, a dû se sentir vous savez, comme indépendant; tout ce que je sais, ce sont les journaux qui me l'apprennent.

Une voix: Vous n'en savez pas beaucoup!

Le sénateur Lang: Dans les journaux d'Ottawa, j'ai appris que le gouvernement fédéral compte supprimer le mot «national» des appellations françaises de certains musées fédéraux, dont le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Honorables sénateurs, je crois déceler une certaine phobie parmi les francophones du Québec, car le ministre responsable des musées, Marcel Masse, a décidé de modifier ces appellations françaises, comme l'a déclaré John Edwards, secrétaire général des Musées nationaux du Canada.

Il déplaît peut-être à certains francophones du Québec que ce terme s'applique au Canada. En toute honnêteté, honorables sénateurs, la suppression du terme «national» me contrarie—

Des voix: Bravo!

Le sénateur Lang: —tout comme m'a choqué la suppression du nom «Dominion».

Le sénateur Macquarrie: Bravo!

Le sénateur Lang: Je crois que vient un moment où l'indignation est de rigueur dans ce débat.

Pour poser ma question, est-il vrai, monsieur le leader du gouvernement, que le gouvernement a l'intention de supprimer le terme «national» dans l'appellation française de ces établissements et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je crois que ce processus malencontreux était déjà en cours lorsque le gouvernement précédent a opté en faveur d'une formulation qui martyrise à mon sens et la langue anglaise et la langue française en remplaçant l'appellation ministère de la Santé nationale et du Bien-être social par Santé nationale et Bien-être social Canada ou l'appellation ministère du Revenu national par Revenu Canada, ce qui n'a aucune signification pour les non initiés. Il faudra que je me renseigne au sujet de la nouvelle dont l'honorable sénateur a parlé. J'en reparlerai en temps et lieu.

[Le sénateur Lang.]

Le sénateur Lang: Je voudrais poser une question supplémentaire. D'après le même journal, le *Citizen*, ces changements se trouveront dans le projet de loi visant à dissoudre la Société des musées nationaux qui doit être bientôt présenté. Je voudrais que le leader du gouvernement me dise si c'est bien le cas et si le gouvernement compte supprimer le terme «national» de titres comme Office national du film, The National à Radio-Canada, la Commission de la capitale nationale...

Le sénateur Perrault: C'est ridicule.

Le sénateur Lang: ...et le Canadien national? Et la Défense nationale, l'Office national de l'énergie et le Conseil national de recherches? Passons maintenant au domaine international et parlons des Nations Unies et du Commonwealth. Le gouvernement va-t-il essayer de les changer aussi? Allons-nous nous laisser emporter par le vent de folie qui souffle sur le Québec et qui commence à choquer tous ceux d'entre nous qui ne comprennent pas comment on peut en arriver là?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je répondrai de la même façon à la deuxième question qu'à la première. La question de la dissolution de la Société des musées nationaux ressort de la politique gouvernementale, et il y avait un projet de loi à ce sujet au *Feuilleton* au moment de la dissolution des chambres, si je ne m'abuse.

Le sénateur Frith: Peut-être que nous ne parlerons plus de la dette nationale, mais de Dette Canada et de Déficit Canada!

LES FINANCES

LES ANNÉES FINANCIÈRES 1988-1989 ET 1989-1990—
L'AFFECTATION DE CRÉDITS

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire des dépenses publiques pour l'année financière 1989-1990 aux fins normalement prévues dans les crédits demandés au Parlement avant qu'un projet de loi de crédits n'ait été adopté par celui-ci? Autrement dit, a-t-on prévu dans les mandats du gouverneur général une partie des dépenses faites pour l'année financière 1989-1990 et, dans l'affirmative, pour combien de semaines ou de mois et pour quel montant?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, sauf erreur, je crois qu'il y a un mandat du Gouverneur général qui prend fin au milieu de mai. Je ne puis vous en donner le montant de mémoire.

Le sénateur Stewart: Il serait utile d'en connaître les montants, les dates et aussi d'autres détails.

Je voudrais maintenant demander au leader du gouvernement au Sénat si le gouvernement a emprunté de l'argent, soit pour 1988-1989, soit pour 1989-1990, en vertu de pouvoirs autres que ceux qui lui sont conférés par la Loi de 1987-88 sur le pouvoir d'emprunt ou la Loi de 1988-89 sur le pouvoir d'emprunt? Dans l'affirmative, quel est le ou les pouvoirs qui ont été utilisés et, dans chaque cas, quel a été le montant emprunté et à quelles dates les emprunts ont-ils été contractés? Je ne pense pas que le leader du gouvernement puisse fournir immédiatement ces informations.

Le sénateur Murray: Comme l'honorable sénateur le sait fort bien, voilà des questions qu'il faudrait normalement ins-